

Adopté le :24 janvier 2025.....
Date de mise en ligne :28 janvier 2025.....

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 décembre 2024 à 20h30 à la mairie

- Séance présidée par Mr VILLEMAIRE Jean-Luc
- Membres présents : Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana.
- Membre excusé : Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à Mme PELLETIER Magali et Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc
- Membre absent : Mme DUCROT Isabelle
- Secrétaire de séance : Mr JOLY Pierre
- Auxiliaire de secrétaire de séance : Mme PIRAT Magali
- La séance est ouverte à 20h30.
- Le quorum est atteint.
- Ordre du jour : Adoption du procès-verbal du conseil de novembre - Désignation du secrétaire de séance – Espace de la Forge, Leader – Protection sociale complémentaire santé – Protection sociale complémentaire en matière de prévoyance – Amortissement du PLU - Convention de mise à disposition avec BLI – Décision modificative n°5 - Recensement - Commissions - Questions et Invitations diverses - Vie communale

Ordre du jour :

- **Adoption du procès-verbal du conseil de novembre**
Mr le Maire demande aux membres de se prononcer sur le dernier compte-rendu de conseil, ils acceptent à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à Mme PELLETIER Magali et Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc.) 0 Contre 0 Abstention, le procès-verbal du conseil du 22 novembre 2024, transmis le 26 novembre 2024.
- **Désignation du secrétaire de séance**
Monsieur le Maire désigne Mr JOLY Pierre comme secrétaire de séance. Le conseil accepte à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à Mme PELLETIER Magali et Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc.) 0 Contre 0 Abstention.
- **Espace de la Forge, Leader**
Monsieur le Maire annonce l'attribution d'une subvention DETR de 375 653€ représentant 35% d'une dépense prévisionnelle éligible de 1 073 295€.

Monsieur le Maire informe des propositions de prêts reçues du crédit agricole, du crédit mutuel et la banque des territoires. Le sujet sera revu au prochain conseil après étude des offres.

Monsieur le Maire rappelle aux membres la lettre d'intention déposée il y a quelques mois pour une demande d'aide financière de l'Europe dans le cadre du programme LEADER 2023-2027 pour le projet « Espace de la Forge ». Afin de valider ceci, il convient de confirmer le projet, le plan de financement, ainsi que le calendrier prévisionnel.

Le conseil accepte à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à Mme PELLETIER Magali et Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc.) 0 Contre 0 Abstention.
Une réunion Visio est prévue avec Mme LOUPIAS et Mr GATTI le jeudi 9 janvier, pour recalculer le planning prévisionnel et lancer le projet.

- **Protection sociale complémentaire santé**

Monsieur le Maire rappelle que lors d'un précédent conseil, les membres avaient émis le souhait d'adhérer au contrat collectif frais de santé proposé par le CDG et de participer à hauteur de 15€ par agent et par mois à partir du 1^{er} janvier 2025.

Après saisine du comité social territorial, il convient de valider cette adhésion et cette participation financière.

Le conseil accepte à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à Mme PELLETIER Magali et Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc.) 0 Contre 0 Abstention.

- **Protection sociale complémentaire en matière de prévoyance**

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été décidé également d'adhérer au contrat collectif de prévoyance (maintien de salaire), de souscrire la garantie de base à hauteur de 95% du revenu net des agents en cas d'Incapacité Temporaire de Travail ou d'Invalidité à effet du 1^{er} janvier 2025 et de participer à hauteur de 50% de la cotisation par mois.

Après saisine du comité social territorial, il convient de valider cette adhésion et cette participation financière.

Le conseil accepte à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à Mme PELLETIER Magali et Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc.) 0 Contre 0 Abstention.

- **Amortissement du PLU**

Monsieur le Maire informe qu'il convient de fixer la durée d'amortissement des documents d'urbanisme en l'occurrence pour le Plan Local d'Urbanisme.

Les membres après en avoir délibéré fixent à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à Mme PELLETIER Magali et Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc.) 0 Contre 0 Abstention, à 10 ans la durée d'amortissement du Plan Local d'Urbanisme.

- **Convention mise à disposition avec BLI**

Monsieur le Maire informe que la convention avec Bresse Louhannaise Intercom' pour la mise à disposition d'un fonctionnaire territorial, exerçant les fonctions de secrétaire de mairie à mi-temps, si la commune venait à en avoir besoin, est à renouveler pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027.

Après lecture de la convention, le conseil accepte à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme STRIPPOLI-PONCET

Sylvie pouvoir donné à Mme PELLETIER Magali et Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc.)

- **Décision modificative n°5**

Monsieur le Maire informe qu'il convient de prendre une décision modificative de 0.01€ pour solder le compte correspondant au prêt de 70 000€, référence d'emprunt n°301619, achat Maison en Faverge en 2008. La 1^{ère} échéance était en février 2009. Le prêt a été soldé en novembre 2023.

Le conseil est favorable à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie pouvoir donné à Mme PELLETIER Magali et Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc.) pour transférer 0.01€ du compte n°615231 au compte n°66111.

- **Recensement**

Monsieur le Maire informe qu'un des agents recenseurs a dû être remplacé. Les agents sont Mmes LARCHER Chantal et SERAND Christelle.

Pour rappel, le recensement débutera le 16 janvier.

- **Commissions**

▪ **Scolaire**

• **Réunion IEN**

Monsieur le Maire relate la dernière réunion avec l'IEN et les mairies de Condal et Varennes St Sauveur, le sujet concernait la suppression d'une classe sur le nouveau RPI.

▪ **Matériel**

Monsieur Jacky MALIN rappelle que le taille-haie est toujours en panne.

▪ **Bâtiments**

Monsieur Maire informe qu'il y a une fuite d'eau à la salle des fêtes au niveau de la noue. L'entreprise SORGUE va nous faire parvenir un devis pour refaire une noue.

Monsieur le Maire donne lecture du devis pour le remplacement d'un châssis fixe existant par une fenêtre oscillo-battante à la plonge de salle des fêtes. Montant H.T. 850€ soit 1020€ T.T.C. Les membres du conseil acceptent le devis.

▪ **Voirie**

Monsieur le Maire informe que l'accès du verger conservatoire se fera depuis la Ciblière. Monsieur le Maire donne lecture du devis de CTPP, pour terrassement avec busage fossé et empierrement du chemin, ainsi que création de 10 trous pour les futures plantations pour un montant de 9821.92€ TTC.

Monsieur Jacky MALIN a fait le tour de la voirie communale avec le nouvel agent de Bresse Louhannaise Intercom', ils ont déterminé ensemble les travaux de réfection de 2025.

▪ **Communication**

Monsieur le Maire informe que les bulletins municipaux sont imprimés et à disposition pour la distribution en même temps que le bulletin communautaire.

▪ **Comité consultatif de l'action social**

• **Repas des anciens**

Monsieur le maire informe du coût global repas, colis et ballotins pour 3951.96€.

Le repas 2025 sera le 22 ou le 29 novembre.

▪ **Conseil Municipal des Jeunes**

• **Concours de la « Plus Belle Maison de Noël »**

Monsieur le Maire informe de 7 inscriptions, la tournée d'attribution des notes sera le vendredi 27 décembre et la remise du lot lors de la cérémonie des Vœux.

- **Questions et invitations diverses :**

• **Courrier SOLATERRA**

Monsieur le Maire informe d'une sollicitation de SOLATERRA pour le développement de l'agrivoltaïque sur la commune afin d'étudier ensemble ce qui peut être réalisé. Le conseil n'est pas intéressé pour le moment.

• **Syndicat mixte Dombes Veyle**

Messieurs Jacky MALIN et Pierre JOLY sont allés voir les travaux réalisés dans les Dombes, afin de remonter le niveau de l'eau des cours d'eau.

Actuellement pour le Solnan, les berges sont droites sur un lit large, le projet sera des berges penchées sur un lit fin. L'eau monterait entre 20 et 30 cm.

- **Vie communale**

Monsieur le Maire rappelle les vœux de la municipalité, le vendredi 3 janvier à 20h00 avec remise des médailles à Elus, des cartes cadeaux aux jeunes diplômés et concours de la plus belle maison de Noël.

Monsieur le Maire fixe le prochain conseil au vendredi 24 janvier à 20h00.

La séance est close à 21h50.

Secrétaire de séance,
JOLY Pierre



Monsieur le Maire,
VILLEMAIRE Jean-Luc

